

# Going Home

La newsletter aide au retour de l'ODM et de l'OIM Berne N° 2/11

Editorial de septembre 2011

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au printemps, de nouveaux événements concernant la révolution du monde arabe alimentaient presque tous les jours l'actualité. En Egypte et en Tunisie, les chefs de gouvernement ont quitté le pouvoir suite à ces révoltes ; des émeutes ont également eu lieu en Algérie, en Syrie, au Yémen, en Jordanie, au Bahreïn et dans d'autres pays du Maghreb ainsi que dans la péninsule arabique.

En Libye, les émeutes ont commencé en février et ont dégénéré entre-temps en guerre civile. Tandis que les médias suivaient attentivement la confrontation militaire entre les rebelles et les troupes de Kadhafi, les Etats voisins de la Libye se sont soudain retrouvés confrontés à un exode massif de travailleurs immigrés et de réfugiés en provenance de Libye. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est active dans les camps installés du jour au lendemain à la frontière libyenne et s'est vue demander de la part de plusieurs Etats d'aider leurs ressortissants en fuite à quitter la Tunisie et l'Egypte.

La Suisse et d'autres pays européens, craignant une « vague de réfugiés » (NZZ) suite à ces événements, ont renforcé leurs capacités d'accueil ou leur protection des frontières. Malgré le débarquement jusqu'à fin juillet de presque 50 000 migrants et réfugiés à Lampedusa et à Malte, les chiffres sont faibles, comparés au demi-million de personnes qui ont quitté la Libye pour rejoindre les pays voisins. Cependant, en Suisse, le nombre de requérants d'asile, mais aussi de personnes pour la plupart en provenance de Tunisie qui sont rentrées volontairement au pays, a augmenté en 2011 (statistiques semestrielles, page 8).

La présente newsletter est consacrée à l'Afrique du Nord (pages 2, 4 et 5).

L'OIM fête cette année ses 60 ans. L'organisation a été fondée en 1951 par 16 Etats, sous le nom de « Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe ». La Suisse fait partie de ses membres fondateurs. Aujourd'hui, l'OIM compte 132 Etats membres, plus de 400 bureaux à travers le monde et plus de 7000 collaborateurs.

L'OIM de Berne fête cet anniversaire en organisant une journée portes ouvertes et une exposition (page 13). Un autre anniversaire sera célébré en 2012 à l'occasion des quinze ans d'existence de l'aide au retour offerte par la Suisse.

Katharina Schnöring, Cheffe de bureau OIM Berne

## Contenu

### 1. Thème principal :

#### Maghreb et en particulier la Libye

- Les activités de l'OIM en Afrique du Nord
- La Section Maghreb et la situation en Afrique du Nord
- Statistiques semestrielles 2011

### 2. Échos des CVR et des CEP

- Vallorbe
- Kreuzlingen

### 3. Aide au retour concrète

- Guinée, préfecture de Mali

### 4. Aide structurelle et prévention de la migration irrégulière (PiM)

- Retour volontaire de migrants débarqués au Maroc

### 5. Divers

- Quoi de neuf ?
- Événements



Aide au retour

## 1. Thème principal : le Maghreb et en particulier la Libye

### Les activités de l'OIM en Afrique du Nord Annika Lenz, IOM Bern

Alors qu'en février 2011 les conflits éclataient en Libye, le bureau de l'OIM basé à Tripoli a dû fermer ses portes par mesure de sécurité. Cependant, l'OIM est restée active depuis février aux frontières libyennes, puis son action est devenue ponctuelle en fonction de la situation sur le territoire libyen, surtout dans le cadre des évacuations par bateau. On estime à environ un demi-million le nombre de personnes qui ont quitté la Libye.

Au cours des affrontements, on a pu assister à des scènes dramatiques dans la ville portuaire assiégée de Misrata, notamment lorsque des réfugiés étrangers et libyens ont été attaqués entre les fronts et tués pour avoir fui. Dès qu'un cessez-le-feu temporaire a été déclaré, l'OIM a procédé à quatorze évacuations grâce à un bateau affrété et a ainsi pu conduire plus de 8000 réfugiés prisonniers à Benghazi, à l'est de la Libye.



Le 27 avril 2011, les migrants attendent d'être évacués par bateau de la ville libyenne de Misrata.

© OIM 2011 - MLY0070 (Photographie : Nicole Tung)

Les deux pays voisins, à savoir l'Egypte et la Tunisie, ont maintenu leurs frontières à la Libye ouvertes aux

réfugiés. Des camps ont été installés du jour au lendemain sur la zone frontalière pour offrir provisoirement protection aux personnes qui ont fui la Libye et qui attendent d'être évacuées.



© OIM 2011 - MTN0014 (Photographie : Jean-Philippe Chauzy)

L'OIM y travaille jour et nuit, tout comme le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres partenaires. Ils procurent le minimum vital aux nouveaux arrivants et leur proposent d'être reconduits dans leur pays de provenance. Au début des émeutes, les réfugiés étaient principalement des travailleurs immigrés issus de pays africains et asiatiques et non des ressortissants libyens. Depuis lors, on estime à 190 000 le nombre de Libyens en Tunisie.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ainsi que l'OIM et le HCR se disent tout particulièrement soucieux des mineurs non accompagnés, qui arrivent dans les camps. Ces jeunes ont vécu auparavant en Libye et y ont aussi souvent travaillé. Ils se retrouvent sans protection lorsqu'ils fuient le pays. Agnès Tillinac, spécialiste de la protection des mineurs non accompagnés, travaille en temps normal au bureau OIM de Bruxelles. Depuis juin, cette jeune femme apporte son aide au camp de réfugiés de Ras Adjir, en Tunisie, afin de mettre en place un mécanisme de protection pour les jeunes. Elle explique que ces derniers sont sous pression parce qu'ils ont,

# Going Home

Newsletter aide au retour septembre 2011

pour la plupart, été envoyés en Libye par leurs familles, qui vivent dans des zones rurales de l'Afrique subsaharienne, dans le but de gagner de l'argent et de subvenir aux besoins de la famille. Les familles continuent de dépendre de ces virements d'argent et les jeunes craignent de représenter une charge pour leurs familles en cas de retour.

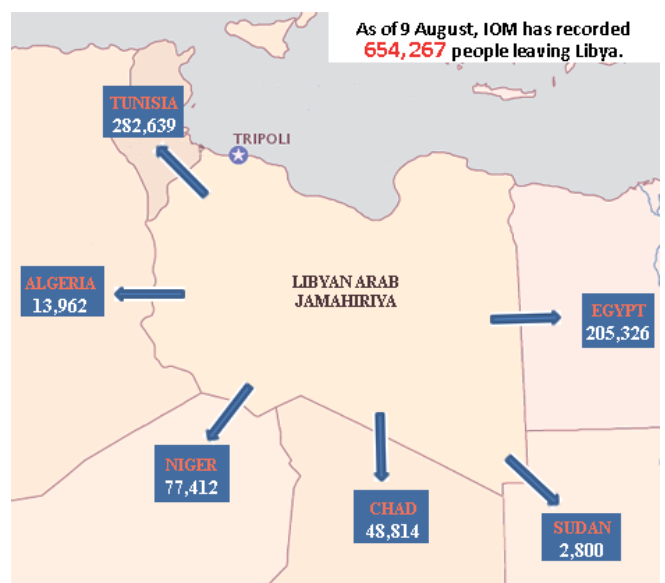
Il existe également un petit groupe de jeunes filles issues d'Afrique de l'Ouest à qui l'on promet du travail en Libye et qui se retrouvent forcées de se prostituer. « Nous ignorons avec qui elles arrivent à la frontière tunisienne, si les personnes qui les accompagnent sont celles qui les ont exploitées, ou s'il s'agit tout simplement d'amis compatriotes qui s'occupent d'elles. Si les trafiquants d'être humains sont présents en Tunisie, cela représente un danger pour ces filles. Le système de protection n'est pas assez développé et les ressources sont insuffisantes pour poursuivre ces trafiquants », déclare Agnès Tillinac.

## Capacités d'accueil des pays voisins

Les capacités d'accueil des pays voisins de la Libye sont mises à rude épreuve. La Tunisie et l'Égypte font face à un nombre croissant de retours de leurs compatriotes qui travaillaient jusque-là en Libye et envoyaient aussi de l'argent dans leur pays afin de soutenir leurs familles. Bon nombre de ces individus sont aujourd'hui en recherche d'emploi sur un marché du travail en pleine crise, en Tunisie comme en Égypte. De plus, les familles ne perçoivent plus les virements d'argent qu'elles recevaient autrefois de celui parti en Libye. Ce problème ne touche pas uniquement la Tunisie et l'Égypte, mais concerne également le Bangladesh et beaucoup de pays africains situés au sud du Sahara, qui pâtissent de cette absence de virements d'argent. Dans tous les pays, le marché du travail souffre du retour des travailleurs immigrés. Une étude menée au Ghana par l'OIM en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le gouvernement ghanéen confirme notamment ce phénomène.

Les graves problèmes créés par le retour des tra-

vailleurs immigrés touchent également le Tchad, pays voisin au sud de la Libye. Les ressortissants tchadiens qui ont travaillé en Libye proviennent des régions rurales les plus pauvres, dans lesquelles l'immigration est une question de survie. De retour au pays, il n'y a que peu de travail et la nourriture est une denrée rare. On évalue à 80 000 personnes environ les Tchadiens qui ont quitté la Libye pour revenir chez eux. Ces réfugiés ont traversé le désert libyen, parfois en faisant des détours, afin de contourner les zones de combats. Beaucoup sont arrivés à Sebha, ville située au sud de la Libye, sous-alimentés, déshydratés et trop épuisés pour continuer. L'OIM y a organisé des approvisionnements d'urgence par camion et ouvert un centre de transit d'urgence pour soigner les réfugiés. Jusqu'à la fin du mois de juillet, elle a évacué par avion presque 1400 personnes de Sebha en direction de la capitale tchadienne N'Djamena. « Ces migrants étaient en route depuis des semaines et contraints de dormir à la belle étoile, la plupart du temps sans aucune protection. Ils n'avaient pas suffisamment à boire et à manger, sans compter les soins médicaux trop rares. Beaucoup sont épuisés, mais grâce à cette aide, ils sont re-conduits chez eux en toute sécurité », nous apprend le docteur Qasim Sufi, directeur du bureau de l'OIM à N'Djamena et responsable de la coordination des dix vols d'évacuation de Sebha.



# Going Home

Newsletter aide au retour septembre 2011

## Vue d'ensemble sur le nombre de migrants ayant quitté la Libye

A ce jour, plus d'un demi-million de personnes ont quitté la Libye, la plupart s'étant rendues en Tunisie et en Egypte.

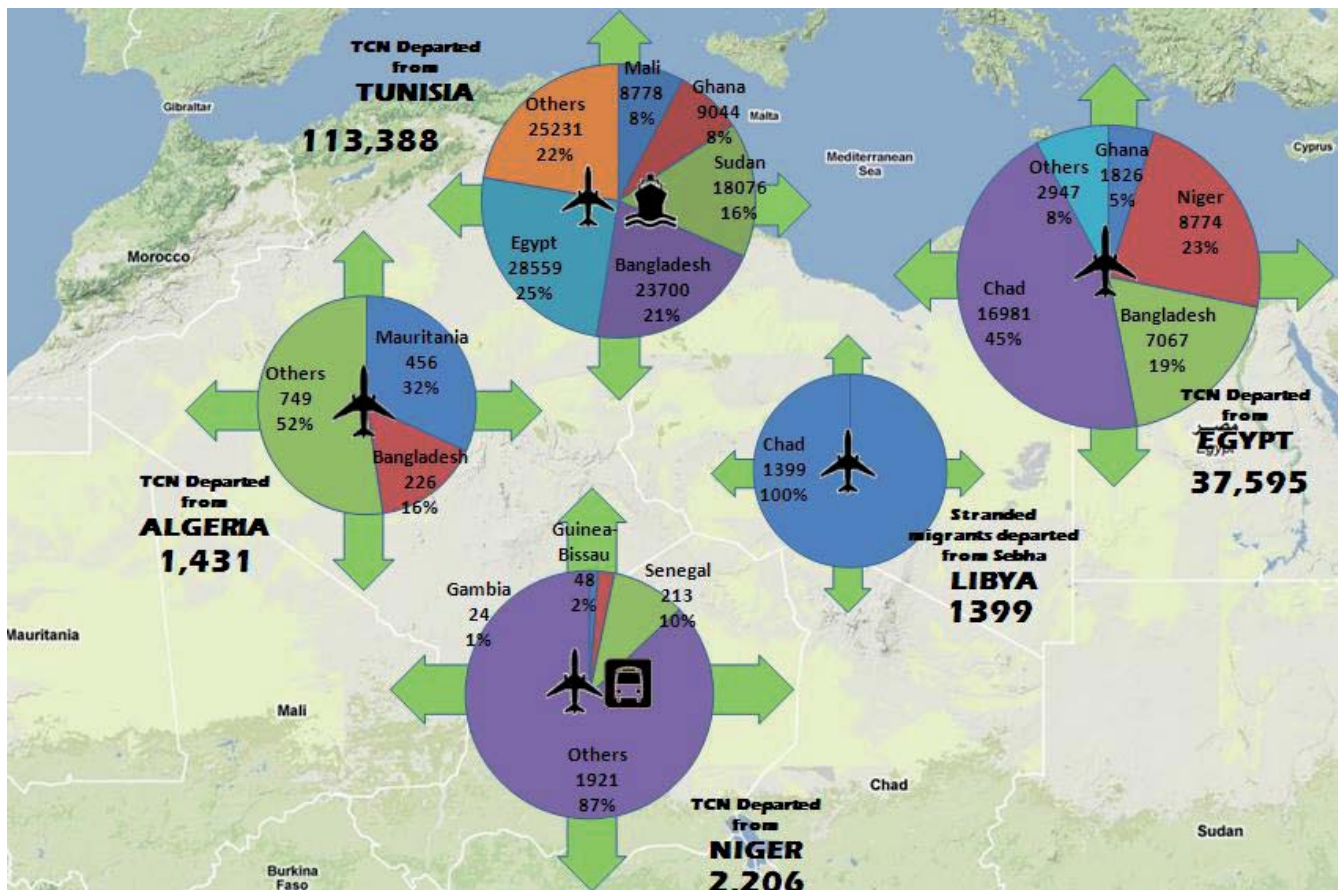
Comme l'indiquent clairement les graphiques ci-dessus et sur la prochaine page, 205 000 personnes en provenance de Libye sont arrivées en Egypte jusqu'à la mi-août. Parmi elles, 60 % étaient des ressortissants égyptiens et 40 % provenaient de pays tiers (communément appelés les Third Country Nationals; TCN). La Tunisie affiche des chiffres encore plus élevés : en l'espace de quelques mois, plus de 270 000 personnes ont débarqué de Libye, dont 200 000 issues d'Etats tiers et le reste de Tunisie (en comparaison : en août 2011, 742 Tunisiens étaient enregis-

trés en Suisse dans le domaine de l'asile ).

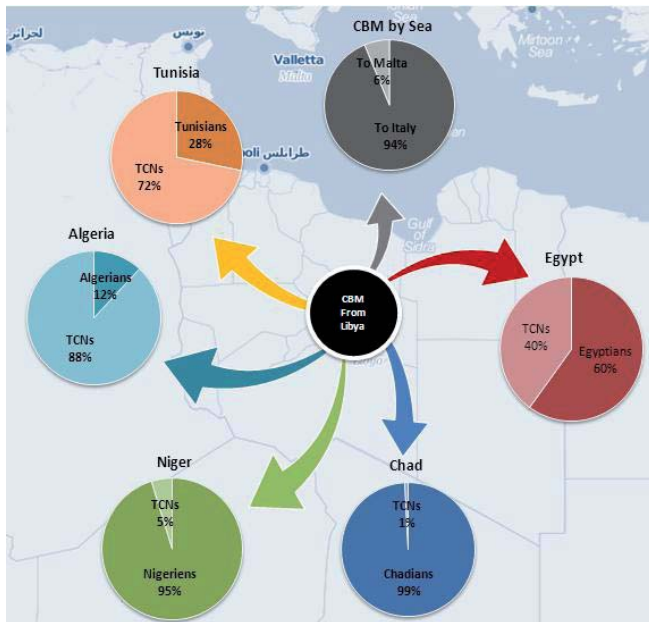
Jusqu'à présent, plus de 190 000 personnes ont été évacuées de Tunisie vers leurs pays d'origine, parmi lesquelles on retrouve surtout l'Egypte, le Bangladesh, le Soudan, le Ghana et le Mali.

Le graphique ci-dessous représente les pays dans lesquels les ressortissants d'Etats tiers ont migré après avoir fui la Libye.

Vous trouverez des informations mises à jour concernant la crise migratoire en Libye sur la page Internet <http://www.migration-crisis.com/libya/>.



Pays d'origine des migrants, graphique de l'OIM, août 2011



Taux de ressortissants d'Etats tiers par pays d'accueil, graphique de l'OIM, août 2011

## La Section Maghreb et Afrique occidentale face à la situation en Afrique du Nord Jérôme Crausaz, Section Maghreb et Afrique occidentale ODM

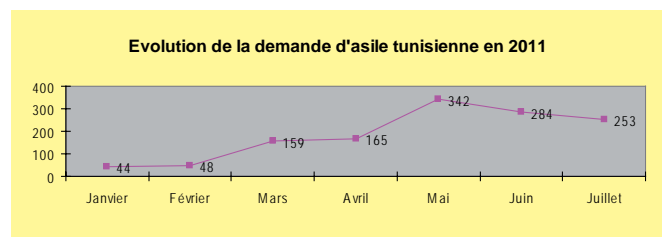
C'est à la fin de l'année 2010 à Tunis que le mouvement de contestation populaire qui a conduit à la chute en janvier 2011 du régime du président Ben Ali a commencé. Il s'est par la suite propagé en Egypte avec le départ du président Moubarak, en Libye et au Moyen-Orient. Confrontée à cette onde de choc, la Section régionale compétente de la Division procédure à la centrale et retour de l'ODM a dû s'adapter à la situation en fixant de nouvelles priorités.

Ci-dessous, une synthèse des conséquences de ce printemps arabe sur le plan de la procédure d'asile, des retours en général et de l'aide au retour dans les pays du Maghreb.

Dans le domaine de la procédure d'asile, d'une manière générale, les dossiers des ressortissants des pays du Maghreb sont traités prioritairement. Les de-

mandes déposées par des personnes faisant valoir des motifs économiques et ne remplissant pas les conditions pour la reconnaissance du statut de réfugié sont examinées avec la plus grande diligence. Le but est de donner à cette catégorie de migrants un signal clair sur le fait qu'ils n'obtiendront pas une protection durable de la Suisse et de limiter autant que possible l'arrivée de nouveaux „migrants économiques“. Ce sont principalement les dossiers de ressortissants tunisiens qui sont concernés par cette pratique. En raison de la situation incertaine régnant en Libye, le traitement des demandes pour ce pays a été suspendu au mois de février 2011. Pour les requêtes déposées à l'étranger par des Libyens, la priorité est donnée aux personnes en danger de façon à permettre leur entrée en Suisse dans les meilleurs délais.

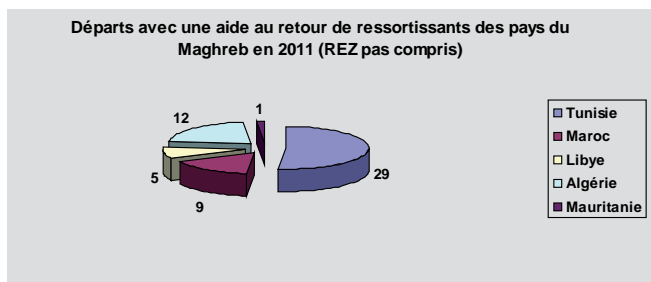
Dans le contexte des crises survenues en Afrique du Nord, les autorités suisses compétentes en matière d'asile attendaient une augmentation significative du nombre de demandes d'asile de ressortissants en provenance des pays concernés. Cet afflux massif s'est-il vérifié dans la réalité ? Sans entrer dans les détails, l'on peut constater que ce sont avant tout les Tunisiens qui sont venus en Suisse pour y déposer une demande d'asile. Le nombre des demandes a commencé à augmenter significativement dès le mois de mars, a connu un pic en mai et s'est quelque peu stabilisé par la suite. Au mois d'avril, la Tunisie occupait la deuxième place des pays de provenance des requérants d'asile et, depuis juin, la première. Ci-dessous, un graphique de l'évolution de la deman-



de d'asile tunisienne entre janvier et juillet 2011 : Il est intéressant de relever que le 55% de ces demandes tunisiennes sont traitées dans le cadre de la procédure Dublin.

## La question des retours

D'une manière générale, l'exécution des renvois dans les pays du Maghreb est problématique. Pour la Tunisie et la Libye, seuls les départs volontaires sont pour l'heure envisageables. Les laissez-passer peuvent être obtenus auprès des représentations compétentes. L'Algérie n'autorise pas les vols spéciaux tandis que pour le Maroc, les laissez-passer sont difficiles à obtenir même pour les volontaires. Dans ce contexte, l'ODM, avec l'appui du réseau cantonal des CVR et de l'OIM dans les centres d'enregistrement et de procédure, s'efforce de favoriser autant que possible les retours volontaires avec une aide au retour. Force est de constater que cette volonté se traduit avec un certain succès dans la réalité. Un rapide coup d'œil sur le nombre de départs avec une aide au retour des ressortissants des pays du Maghreb depuis le 1er janvier 2011 permet de constater ce qui suit :



A titre de comparaison, il est intéressant de relever, que depuis le début de cette année, sur une période de près de huit mois, ce sont 56 ressortissants des pays du Maghreb qui ont quitté la Suisse avec une aide au retour, soit plus de la moitié du nombre de départs (111) enregistrés dans le cadre du programme d'aide au retour pour le Maghreb sur une période dépassant les trois ans (01.01.2005-31-12-2008). Au regard des difficultés dans le domaine de l'exécution du renvoi et du contexte politique et économique prévalant dans ces pays, ces chiffres traduisent une évolution positive. Les statistiques de l'aide au retour depuis les centres d'enregistrement et de procédure (REZ) confirment cet intérêt grandissant, en particulier auprès des Tunisiens, pour

le retour volontaire. Avec 125 départs entre janvier et fin août 2011, la Tunisie se place d'ailleurs au deuxième rang des nations sur le plan des départs depuis les centres. A relever qu'une part non négligeable des cas tunisiens – nous ne disposons pas du chiffre exact – concernent des requérants pour lesquels une procédure Dublin est ouverte.

Enfin, à l'heure où le régime du colonel Kadhafi vacille plus que jamais, nous signalerons l'annonce récente de deux cas de départs volontaires avec une aide au retour de requérants libyens, pressés de rentrer dans leur pays. Peut-être le début d'une vague de départs ?

## Statistiques semestrielles 2011

Thomas Lory, Section Principes du retour et Aide au retour ODM

		+/- en % année passée
<b>Personnes parties (total)</b>	<b>1'147</b>	<b>+6</b>
REZ	423	+16
seulement conseil	21	
Aide minimale (CHF 100)	246	
Aide standard	156	
AIDE INDIVIDUELLE (IHI)	516	+50
Aide minimale (CHF 100)	218	
Aide standard	298	
PROGRAMMES DE PAYS	142	-47
Conseil IHI et programmes	66	
<b>Personnes parties par mois</b>	<b>191</b>	<b>+6</b>

Le nombre de départs au cours du premier semestre 2011 a légèrement augmenté par rapport à celui, déjà élevé, de l'an dernier. Le nombre de personnes ayant quitté la Suisse en bénéficiant de l'aide au retour proposée dans les centres d'enregistrement et de procédure (CEP) est resté constant par rapport à celui des personnes parties depuis les cantons ; un bon tiers a profité de l'aide au retour des CEP. En ce qui concerne les départs depuis les cantons,

il est frappant de constater que les programmes sur les pays ont peu à peu été devancés par les départs dans le cadre de l'aide au retour individuelle. Le net recul de ces programmes est dû à diverses raisons : le programme pour les Balkans occidentaux qui a pris fin ; la baisse du nombre de demandes d'asile en provenance de la Géorgie et de l'Irak, qui a eu des répercussions ; la modification des conditions relatives aux rapatriements au Nigéria, suite au décès tragique survenu au printemps 2010.

Dans le cas des autres pays (sans programmes), les Etats nord-africains ont enregistré plus de 100 départs, la Tunisie figurant au premier rang avec 67 départs. Ce chiffre augmentera considérablement au second semestre, plus de 50 Tunisiens étant déjà partis en juillet rien que dans le cadre de l'aide au retour des CEP. A côté de la Tunisie arrivent en tête du classement le Kosovo (67 départs), la Turquie (27 départs), ainsi que la Géorgie, la Russie et le Sri Lanka (25 départs à eux trois).

Pour la première fois, les statistiques indiquent de manière séparée les départs de ressortissants d'Etats exemptés de l'obligation de visa. Ces personnes perçoivent aujourd'hui une aide au retour minimale égale à 100 francs (50 francs pour les enfants). Après l'entrée en vigueur de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement révisée, seules la consultation et l'organisation du voyage seront encore proposées. En dépit de la réduction des prestations, la part des départs a été extrêmement élevée avec 40 %. Etaient concernées en première ligne la Macédoine avec 219 départs et la Serbie avec 196 départs. La propension de départs de ces deux Etats comparée aux nombres de demandes d'asile était supérieure à la moyenne : près d'une personne sur deux qui a déposé une demande est retournée de manière autonome dans son Etat de provenance.

## 2. Échos des CVR et des CEP

Depuis le début de l'année, le nombre de Tunisiens qui demandent l'asile en Suisse a fortement augmenté. Dans la presse, on entend encore et toujours qu'il s'agit principalement de travailleurs immigrés ayant déjà vécu dans un autre pays européen. Quels destins et quels parcours se cachent derrière les statistiques ? Les conseillers en vue du retour ont interviewé deux requérants d'asile de Tunisie.

### Interview CEP Vallorbe

*Propos recueillis par Jean Quartorolo, REZ OIM*

Depuis son enfance, M. B. vivait à Gabès, près de Djerba, en Tunisie. Il y travaillait comme boulanger avec son père et, selon ses dires, il ne manquait de rien. Son salaire, bien qu'inférieur aux standards européens (environ 300 Euros/mois), lui permettait d'avoir une vie qu'il qualifiait de « normale ».



Le pourquoi de son départ s'explique avant tout en deux points, d'une part par un assouplissement des contrôles, lequel lui a permis de quitter relativement facilement la Tunisie et, d'autre part, par ce que l'Europe représentait à ses yeux. En effet, avant d'être confronté à sa réalité, M.B. croyait y trouver un avenir meilleur, avant tout sur le plan financier et matériel (beaucoup d'argent pour acheter une nouvelle maison au pays, une belle voiture, etc.).

# Going Home

Newsletter aide au retour septembre 2011

Parlant de la traversée en bateau de Tunisie vers Lampedusa, M. B. souligne à quel point elle a été périlleuse ; il ajoute qu'ils étaient plus de 220 sur une embarcation qui aurait dû en compter beaucoup moins et que la traversée a duré près de 30 heures.

M. B. est arrivé à la fin du mois de mars 2011 à Lampedusa où il est resté 12 jours ; puis il a été transféré dans un autre centre, au sud de la péninsule italienne, à Taranto, où il est resté plus de trois semaines avant de fuir par ses propres moyens.

Suite à cela a commencé un périple pour trouver un travail entre le Nord de l'Italie, la France et la Suisse (tour qu'il a effectué à 2 reprises). Malgré des connaissances à Marseille et à Paris, il n'a travaillé que 5 jours lors de son séjour de cinq mois en Europe. Son choix de retourner en Tunisie s'explique principalement par une forme de désabusement lié au décalage entre ses rêves initiaux et ce qu'il a réellement vécu en Europe. En ce sens, l'offre d'une aide au retour est arrivée à point nommé pour lui qui avait demandé l'asile parce qu'il ne trouvait même plus un endroit où dormir. M. B. est rentré à Gabès à la fin du mois de juillet.

Ses perspectives suite à son retour en Tunisie sont les suivantes : retrouver son travail, sa famille et sa petite amie. Il ajoute qu'il ne pense pas que les changements politiques récents vont avoir des répercussions sur sa vie quotidienne. Quant à l'idée de tenter sa chance en Europe, il ne l'évoque que sous la forme d'une visite, dans quelques années et en tant que touriste, à sa famille résidant en France.

## Interview CEP Kreuzlingen *Propos recueillis par Christine Fürst, REZ OIM*

Tarek B. (nom modifié) a quitté la Tunisie avant que n'éclate la révolution. Il souhaitait chercher du travail en Italie. Il se trouve actuellement dans un centre d'enregistrement en Suisse.

*Quand et pourquoi avez-vous quitté la Tunisie ?*  
Je suis parti de Tunisie il y a deux ans et demi. A cet-

te époque, j'étais plâtrier et électricien. J'ai suivi une formation d'électricien, mais j'ai travaillé comme plâtrier. Il y avait beaucoup de travail, on devait être flexible et pouvoir se déplacer régulièrement dans le pays. Le salaire était cependant très faible. En une heure, je gagnais un dinar, voire deux au maximum (soit de 0,50 à 1 CHF). Je voulais avancer dans la vie, faire quelque chose de bien. Je voulais léguer quelque chose de positif à la société et à mon prochain. Je n'ai pas encore d'enfants et je ne suis pas marié.

J'avais donc du travail certes, mais je gagnais peu. Un simple ouvrier n'a aucun droit en Tunisie. Il est exploité par les riches propriétaires d'entreprise. La sécurité sociale n'existe pas. Mais moi, je voulais aller de l'avant : avoir une voiture, mener une belle vie, faire des projets, découvrir le monde, visiter l'Europe.

### *Comment avez-vous quitté la Tunisie ?*

Je voulais quitter le pays depuis 1994. Chaque individu a le droit et est libre de voyager. Les pauvres sont interdits de mobilité, les riches s'achètent ce droit. C'est injuste. Les Européens viennent en vacances chez nous quand bon leur semble.

J'ai finalement quitté Tunis à bord d'un avion à destination de l'Italie avec un visa d'affaires. En Italie, j'ai travaillé comme menuisier, puis comme agriculteur au Sud. J'avais toujours, je trouvais sans cesse quelque chose de nouveau quand ce que je faisais ne me plaisait plus. J'y suis resté deux ans, mais je ne pouvais pas retourner en Tunisie les poches vides.

En Italie, je ne possédais aucune autorisation de séjour et mon visa a vite expiré. Je travaillais souvent pour un salaire de misère. Heureusement, les villes italiennes proposent des logements aux migrants. Je pouvais toujours y être hébergé gratuitement ou j'apprenais à connaître des gens qui m'accueillaient. Manger n'était jamais un problème. Je voulais régulariser ma situation et gagner assez d'argent pour mener une vie confortable. Mais je n'y suis pas arrivé malgré la remise de mes documents, c'est pourquoi j'essaye maintenant en Suisse.





*Il y a quelques semaines, vous avez été transféré par un canton en Italie. Que s'est-il passé en Italie et pourquoi êtes-vous revenu en Suisse ?*

J'ai été expulsé en Italie comme un criminel. Je ne comprends pas pourquoi on ne m'a pas tout simplement proposé de quitter la Suisse. Je l'aurais fait. A la place, j'ai été conduit dans un avion et renvoyé en Italie. Une fois sur place, on m'a dit que, de toute façon, j'allais devoir quitter le pays dans un délai d'une semaine. Je suis donc revenu en Suisse. J'ai envie de voyager un peu à travers le pays.

*Quels sont vos projets aujourd'hui ?*

Si ça ne marche pas en Suisse, je partirai. Je ne sais pas où. Si j'apprends qu'il y a quelque chose pour moi quelque part, j'irai. Actuellement, je n'envisage pas de rentrer en Tunisie. Un jour, j'y retournerai. J'ai encore de la famille là-bas. Je veux réussir et revenir en héros à la maison. Je n'ai pas encore atteint mes objectifs, j'attends donc encore un peu avant de revenir au pays.

*Comment jugez-vous la situation en Tunisie ?*

Je suis content de voir que mon pays est en plein bouleversement. Je pense que ça va améliorer les choses. La démocratie ! Petit à petit, le pays va certainement se relever.

### 3. Aide au retour concrète

#### Guinée, préfecture de Mali

Dans le cadre du programme d'aide au retour, Monsieur M. est retourné en avril 2010 dans son village d'origine, dans la préfecture guinéenne de Mali, afin d'y ouvrir sa propre boulangerie.

Deux mois plus tard, il a présenté sa demande de projet et a reçu le soutien du bureau local de l'OIM à Conakry. Son projet mis au point a été immédiatement approuvé par l'ODM et Monsieur M. s'est vu

octroyer une aide financière en plusieurs tranches.

Ayant travaillé autrefois comme cuisinier dans la cuisine d'un grand complexe hôtelier au Sénégal, Monsieur M. devait pouvoir, après son retour, tirer parti de son expérience acquise en matière de gastronomie. C'est ainsi qu'il a ouvert la première boulangerie des environs.

La boulangerie, qui a, par ailleurs, créé des postes de travail supplémentaires dans le village, est maintenant ouverte quatre jours par semaine et jouit d'une bonne réputation. Avant, on ne pouvait acheter du pain qu'une fois par semaine et il fallait se rendre au marché hebdomadaire, à neuf kilomètres du village.

La famille nombreuse de Monsieur M., tout comme les employés de l'entreprise, peuvent vivre grâce aux recettes engrangées par la boulangerie.

### 4. Aide structurelle et prévention de la migration irrégulière (PiM)

#### Retour volontaire de migrants débarqués au Maroc

Les programmes de retour volontaire n'existent pas qu'en Suisse et en Europe, mais sont également mis sur pied dans des pays tels que le Mexique (les personnes qui ont droit à ce programme sont surtout des Brésiliens qui ont voulu émigrer aux USA et qui ont atterri au Mexique), l'Ukraine mais aussi l'Afrique, notamment le Maroc.

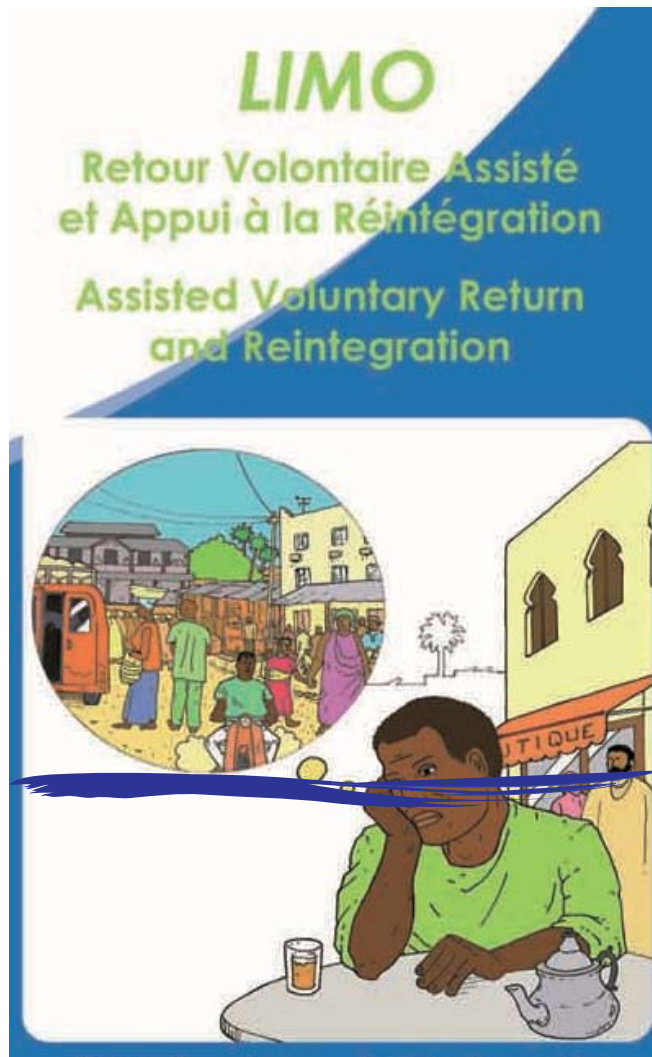
Entre 2009 et 2010, l'OIM a mis en œuvre un programme d'aide au retour intitulé LIMO, qui a permis à plus de 2000 migrants de quitter la Libye et le Maroc et de rentrer dans leur pays de provenance. La Suisse a également contribué financièrement à ce projet pris en charge par l'UE.

# Going Home

Newsletter aide au retour septembre 2011

Depuis juin 2010, la Belgique et la Suisse financent un autre projet qui favorise le retour volontaire des migrants échoués au Maroc.

Destiné aux migrants irréguliers qui ne peuvent pas payer eux-mêmes leur retour dans leur pays de provenance, ce projet finance le retour de 500 personnes.



Pendant la première année du projet, qui ne s'achèvera qu'à la fin de l'année 2011, 183 personnes sont parties du Maroc, la plupart s'étant rendues au Nigéria, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Sénégal, au Cameroun et au Congo. Un tiers des rapatriés sont des femmes. Lors de la première moitié

du projet, ce sont surtout les personnes vulnérables qui étaient aidées, d'où le taux relativement élevé de femmes. La longue liste d'attente des candidats au retour se compose toutefois de 92 % d'hommes. Il s'agit, en majeure partie, de jeunes âgés de 21 à 30 ans qui ont vécu entre deux et cinq ans au Maroc.

Les personnes reçoivent des conseils ainsi qu'un billet d'avion. En outre, une petite aide à la réintégration dans leur pays de provenance leur est octroyée. La plupart des rapatriés ont monté une petite affaire, d'autres se sont inscrits à une formation.

Dans le cadre du projet, l'OIM Rabat a soutenu l'organisation non gouvernementale marocaine « Association de Lutte contre le SIDA » en informant les migrants sur le VIH. Ces derniers ont pu faire un test VIH gratuitement et les personnes séropositives ont reçu un soutien médical et psychologique.

## 5. Divers

### Quoi de neuf ?

#### L'exposition anniversaire de l'OIM

En novembre, une exposition sur le travail et l'historique de l'OIM se tiendra dans le hall de l'ODM à l'occasion des 60 ans de l'organisation. Des photographies anciennes et actuelles ainsi que des albums inviteront les visiteurs à en savoir plus non seulement sur cette organisation aux multiples facettes, mais aussi sur la migration à travers le monde.

#### Nouveaux Focalpoints Aide au retour

Dans la Section Région Europe de l'Est et Asie centrale, le nouveau Focalpoint s'appelle Christoph Moser. C'est Gisela Schlupe qui le supplée. Dans la Section Région Afrique centrale et australe, Gabrielle Camara devient le Focalpoint et Stefan Dähler, le nouveau suppléant. Vous trouverez la liste des Focalpoints en

cliquant sur le lien ci-dessous :

[http://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/rueckkehr/cug\\_rueckkehrfoerderung\\_rkb/focalpoints-rkh-d.pdf](http://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/rueckkehr/cug_rueckkehrfoerderung_rkb/focalpoints-rkh-d.pdf)

(RüKo) de l'OIM et de l'ODM présente le nouveau site Internet sur l'aide au retour, « Youproject ».

## Evénements

### Retour sur la journée portes ouvertes

A l'occasion des 60 ans de la création de l'OIM, le bureau de coordination suisse à Berne a ouvert ses portes au public le 12 mai. Les collaborateurs ont présenté les différents champs d'activités, qui, en plus du retour volontaire, englobent le travail avec les diasporas, la recherche en matière de lutte contre la traite des êtres humains, ainsi que les deux thèmes que sont la migration et le bouleversement climatique et la migration et la santé. Des spécialistes du siège de l'OIM à Genève ont, par ailleurs, présenté des supports concernant la migration économique et les programmes d'intervention en situation de crise, mis en œuvre notamment en cas de catastrophes naturelles ou autres crises (comme ces dernières années au Pakistan, en Haïti ou en Libye). Cette manifestation a reçu un bel accueil et l'OIM de Berne remercie toutes les personnes de leur visite.

### Retour sur la manifestation CVR / ODM axée sur les échanges, fin mai 2011

L'objectif de cet événement, qui s'est déroulé le 26 mai 2011 – apprendre à connaître les nouveaux partenaires du CVR et de l'ODM –, a été atteint. Les feedbacks des participants sont tous positifs. L'échange qui a eu lieu l'après-midi et qui a porté, entre autres, sur les différentes approches des collaborateurs de l'ODM en charge de l'aide au retour s'est révélé particulièrement intéressant.

### Manifestation CVR du 27 octobre 2011

Fin octobre, la deuxième séance d'informations des spécialistes cantonaux et fédéraux de l'aide au retour aura lieu dans l'auditorium de l'Ascom, à Berne. Le groupe de travail « Aide au retour Communication »

#### Impressum

Éditeur: ODM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)

Rédaction: Sonja Kyburz, OIM  
Annika Lenz, OIM  
Thomas Lory, ODM

Collaboration: Katharina Schnöring, OIM

Photos: © OIM

Layout: ODM

Contact: ODM: 031 325 11 11  
OIM: 031 350 82 11

E-Mail: info@bfm.admin.ch  
bern@iom.int

Internet: www.ch.iom.int  
www.bfm.admin.ch